

Secteur de recrutement des élèves

Le collège Jean-Rostand de Muzillac scolarise les élèves de la 6^e à la 3^e des communes d'Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, la Roche-Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal-Muzillac et Péaule.

Constitution des classes de 6^e

En fin d'année scolaire une collaboration entre enseignants du primaire et de notre collège est instituée pour constituer les futures classes de 6^e. Dans un souci de bonne intégration, ils s'assurent qu'aucun élève ne soit isolé et que les difficultés scolaires des plus fragiles d'entre eux soient prises en compte dès la rentrée

Inscription au collège

Votre enfant est scolarisé dans une **école publique ou privée** du secteur : L'imprimé de demande d'affectation au collège Jean Rostand est à retirer avec votre école ou avec le collège au mois de mars.

Votre enfant est scolarisé hors du secteur de recrutement, ou dans un autre collège : Le secrétariat du collège vous informera de la procédure d'affectation.

Au mois de juin, pour finaliser votre demande, un dossier d'inscription sera à compléter.



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



15 rue Jean Mermoz – 56190 Muzillac
02 97 41 66 49
Ce.0560033g@ac-rennes.fr
www.college-jean-rostand.fr

Un collège pour grandir,

Les 450 élèves (rentrée 2023) du collège Jean-Rostand de Muzillac ont la chance d'être accueillis dans un établissement à taille humaine, dans des locaux rénovés. L'objectif du collège est d'acquérir des savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessaires au parcours de chacun.

Toutes les équipes se mobilisent chaque jour pour offrir aux élèves les conditions de travail permettant la réussite de chacun.

La communauté scolaire du collège Jean-Rostand porte les valeurs de l'école républicaine: **laïcité, respect, tolérance, égalité des chances.**

Afin de permettre aux parents de suivre au plus près la scolarité de leurs enfants, un espace numérique de travail offre la possibilité d'accéder aux cahiers de textes, aux notes, au suivi de vie scolaire (retards, absences...), aux menus et de communiquer avec nos équipes.

Les rencontres avec les parents sont également des moments privilégiés pour accompagner vos enfants vers la réussite. Au-delà des réunions parents professeurs, des rendez-vous individuels permettent un suivi personnalisé.

Bienvenue au collège Jean Rostand !



L'APE :

Association des Parents d'Elèves

Composée de parents d'élèves, elle a pour objectif de faciliter la participation des parents dans la vie de l'établissement et de favoriser le dialogue entre eux et le reste de la communauté éducative.

Au collège, elle propose entre-autres une grande vente de fournitures scolaires en été et une permanence qui permet aux élèves de se réapprovisionner au cours de l'année. Les bénéficiaires profitent aux élèves lors de sorties pédagogiques ou voyages scolaires.



L'UNSS :

Union Nationale du Sport Scolaire

L'association sportive fonctionne toute l'année (sauf vacances scolaires) sous la responsabilité des professeurs d'Education Physique et Sportive.

Les élèves sont à la fois « pratiquants » d'une activité et « jeunes officiels » : arbitres, juges. Ils reçoivent pour cela une formation et une certification.

A Jean Rostand, les élèves ont le choix de pratiquer le tennis de table, du cross, de la gymnastique, ou du badminton. Les entraînements et les compétitions se déroulent après les cours, le mercredi après-midi ou sur le temps de pause méridienne.

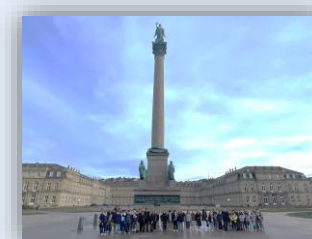


Championnat départemental de cross – décembre 2023

Le FSE :

foyer Socio-éducatif

Géré par des membres du collège, cette association a pour le but de participer à la finalité éducative par le biais d'activités diverses, mais aussi dans le but de développer chez les élèves le sens des responsabilités. Le FSE finance l'équipement du local du foyer (mobilier, jeux de société...) et de l'espace de récréation : bancs, tables de ping-pong... Elle participe également au financement des différents projets, voyages et sorties pédagogiques



Voyage à Stuttgart décembre 2023

Un collège pour s'épanouir,



La réussite scolaire et les loisirs sont complémentaires.

Le sport, les disciplines artistiques développent des compétences très utiles pour l'avenir et peuvent même éveiller des vocations.

C'est pourquoi, en plus des nombreuses activités sont proposées: **La Chorale, l'atelier photos, le potager, le club des jeunes inventeurs, des ateliers lecture sont encadrés par nos enseignants.**

Les élèves volontaires peuvent également intégrer le **Conseil de Vie Collégienne** pour réfléchir comment améliorer la vie au collège et proposer des actions ou des besoins.

Un groupe d'élèves **éco-délégués** est constitué et ont pour missions d'informer, de sensibiliser, de proposer des idées et de participer à leur mise en place dans le collège.

Ils sont le lien entre les élèves et les référents de l'établissement pour réaliser des actions concrètes durant l'année. D'ailleurs, le collège est labélisé **E3D - Établissement en Démarche globale de Développement Durable.**



Atelier « Thé-lecture »
décembre 2023



Atelier scientifique
décembre 2023



Spectacle de la chorale
juin 2023

La vie au collège

Le collège ouvre à **8h00** et les cours débutent à **8h20**.

Les enfants sont pris en charge dès leur descente du car, sur le parking sécurisé.

L'essentiel de l'effectif déjeune au **restaurant scolaire entre 11h35 et 13h20**. Les **repas sont préparés sur place**.

Le soir, les élèves repartent à **17h00**.

Pendant leur journée passée au collège, ils sont pris en charge par tous les adultes qui travaillent dans l'établissement :

35 Professeurs

1 Conseillère Principale d'Éducation qui dirige le service « Vie Scolaire » composé de **5 Assistants d'Éducation**.

1 chef de cuisine, 1 second de cuisine et 6 agents de service assurent aux élèves des **repas de qualité**. Ils leur permettent également d'évoluer dans des locaux agréables, propres et bien entretenus.

1 Assistante Sociale, 1 Psychologue de l'Éducation Nationale chargée de l'orientation, et **1 Infirmière** assurent une permanence régulière au collège

Un pôle administratif composé d'une Principale, d'une principale adjointe, d'une secrétaire générale (gestionnaire), d'une secrétaire de direction et une secrétaire de gestion travaille en collaboration.

5 Accompagnantes d'Élèves en Situation de Handicap complètent la communauté éducative de l'établissement et aident les élèves notifiés suivant les besoins.





Un collège pour tous,

Des parcours éducatifs permettent de suivre le travail de l'élève dans différents domaines tout au long de sa scolarité.

Parcours Avenir

Il permet à chaque élève de construire progressivement son orientation et de découvrir le monde économique et professionnel.

Parcours Éducatif de santé

Concerne les activités éducatives et pédagogiques liées à la santé et à la prévention des conduites à risques.

Parcours citoyen

Il vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement.

Parcours d'éducation artistique et culturelle

Il a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle.

Des résidences d'artistes, des spectacles sont proposés aux élèves en partenariat avec le service culturel de la ville de Muzillac, la communauté de communes « Arc Sud Bretagne » et le Conseil Départemental du Morbihan.

Les tarifs

L'enseignement est gratuit.

Concernant la restauration, le Conseil Départemental fixe les tarifs applicables dans tous les collèges publics Morbihannais, soit **3.10€ par repas**. Des aides sont possibles sous conditions de ressources.

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement à chaque enfant par le collège. Seules les fournitures scolaires restent à charge de la famille.



Pause méridienne au réfectoire

Les enseignements

EMPLOI DU TEMPS D'UN ELEVE DE 6^E

Les cours sont répartis sur 5 jours dans la semaine :

Français : 4h30

Mathématiques : 4h30

Histoire / Géographie : 3h00

LVI Anglais : 4h00

Sciences : (Physique, SVT) : 3h00

EPS (Éducation Physique et Sportive) : 4h00

Arts plastiques : 1h00

Éducation musicale : 1h00

Ces heures sont complétées par :

- Le dispositif « devoirs faits » : 1h

- La « vie de classe » qui est consacrée à l'expression des élèves sur la vie de classe et permet de mettre en œuvre les compétences psychosociales : 1h



LES LANGUES VIVANTES

En 6^e, les élèves continuent à étudier la langue vivante commencée en primaire. Cela permet de s'appuyer sur les connaissances et le vocabulaire déjà appris pour progresser. Au collège Jean Rostand, c'est l'Anglais.

A partir de la 5^e, une 2nd langue vivante est obligatoire.

A Jean Rostand, le choix se porte entre l'Allemand ou l'Espagnol. L'option facultative Latin est également proposée.

En 4^e, il est possible de choisir un enseignement supplémentaire facultatif de langues et cultures européennes (LCE) : l'Allemand ou l'Espagnol.